



Commission de Réforme "IMPUTABILITE" - FPE

Par Lyda

Bonjour,

je suis victime Fonction Publique d'Etat suite à harcèlement sexuel et moral au travail.

Mes questions COMMISSION DE REFORME dans la Fonction Publique d'Etat - CdR ministérielle:

- une CdR peut-elle se tenir si il n'y a qu'un seul membre représentant du personnel (aucun autre titulaire, aucun suppléant présent) ?
- le président de la CdR peut-il voter ?
- un avis de CdR peut-il être valable si aucun médecin spécialiste n'est présent ? Je crois que la cour de cassation a fait annuler des décisions de l'employeur car il n'y avait aucun spécialiste à la CdR
- peut-il y avoir 3 administratifs à la CdR en comptant 2 administratifs de l'administration + 1 Contrôleur des finances publiques de l'Etat qui ne fait pas partie de l'administration publique de l'agent ?
- Ce contrôleur des finances publiques a-t-il droit de voter ?

Mes deux CdR ont fait l'objet de ces situations précitées.

Elles ont été toutes les deux bien à 12 mois d'intervalle, et bien au delà du délai que la loi impose à l'employeur pour statuer (plus de 18 mois de retard - 4 mois de délais légal).